



INFORMATIONS AUX HABITANTS QUALITE DE L'EAU

Chers habitants,

Le territoire de la Communauté de Communes Campagne de Caux est composé de 22 communes dont 15 alimentées en eau potable à partir de 2 ressources situées sur le territoire. Ces captages font l'objet, par l'Agence Régionale de Santé – ARS, d'une surveillance régulière.

Dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de l'eau, le contrôle sanitaire inclut la recherche de nouvelles substances parmi lesquelles des molécules appelées métabolites de pesticides. Plus de 300 molécules sont aujourd'hui recherchées et quantifiées par des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

A la suite d'analyses récentes, il a été constaté sur nos 2 ressources desservant notre territoire – Fond Jauni à Bec de Mortagne et le forage de Saint Maclou la Brière – la présence de 2 molécules dont les niveaux sont supérieurs aux valeurs réglementaires fixées depuis 2022. Ces molécules sont les métabolites du chloridazone et du chlorothalonil. La présence de ces substances s'explique par l'usage agricole passé de certains pesticides et fongicides qui sont interdits à la commercialisation depuis plusieurs années. Cette situation ne nous est pas spécifique, elle concerne également nos territoires voisins et un très grand nombre de communes en France.

Pour autant, ces analyses ne conduisent pas les autorités sanitaires à interdire le captage et la distribution des eaux concernées. L'ARS confirme que l'eau distribuée est potable et sans danger pour la santé et attribue donc une dérogation aux territoires concernés : les concentrations observées restant 10 fois inférieures aux limites sanitaires.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes Campagne de Caux renforce son plan d'actions :

- Construction d'une usine de traitement d'eau potable en maîtrise d'ouvrage partagée avec Caux Seine Agglo sur le site de Saint Maclou la Brière
- Etude en cours relative à la fiabilisation et à la sécurisation de la ressource en eau mutualisée avec les intercommunalités voisines pour le captage du Fond Jauni situé à Bec de Mortagne.

Cette usine – dont le coût global est estimé entre 7 et 9 millions d'euros – devra être opérationnelle dans un délai de 4 ans. Cet investissement est prioritaire afin de vous assurer à long terme une bonne qualité de l'eau.

L'Etat français estime aujourd'hui à 15 milliards d'euros le coût d'un vaste plan de renouvellement et de remise aux normes des infrastructures de traitement d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales du pays. Notre action ne doit pas seulement traiter les conséquences de cette pollution des sols, et nous agissons, en amont depuis plusieurs années, pour préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau avec :

- Des périmètres de protection des captages,
- Le renouvellement des canalisations,

- La mise en place d'une Unité Mobile de Traitement de l'eau potable,
- La limitation de l'artificialisation des sols,
- L'implantation de haies sur les parcelles communautaires pour limiter entre autres, le ruissellement.

L'eau est l'un des biens communs les plus précieux car elle est essentielle à la vie et à la santé de tous. Plus que tout autre sujet, notre responsabilité est de la préserver. Soyez assurés de ma pleine mobilisation et détermination, ainsi que celle de tous les élus du territoire afin d'atteindre les objectifs fixés.

Chers habitants de Campagne de Caux, je vous prie de croire en l'assurance de mes salutations distinguées.


La Présidente, Pascale DHERVILLEZ

**Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE**

Communes desservies par Campagne de Caux :

- Angerville Bailleul
- Annouville Vilmesnil
- Auberville la Renault
- Bec de Mortagne (en partie)
- Bénarville
- Bréauté (en partie)
- Bretteville du Grand Caux
- Daubeuf Serville (en partie)
- Goderville
- Gonfreville Caillot
- Grainville Ymauville
- Mentheville
- Saint Maclou la Brière
- Saussezemare (en partie)
- Tocqueville les Murs

Communes desservies par Caux Seine Agglo :

- Bornambusc
- Bréauté (en majorité)
- Houquetot
- Manneville
- Vattetot sous Beaumont
- Virville

Communes desservies par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole :

- Ecrainville
- Saint Sauveur d'Emalleville
- Saussezemare en Caux

Communes desservies par SMAEPA Valmont :

- Bréauté (en partie)
- Daubeuf Serville (en partie)